

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N ° II-192

présenté par

Mme Lorho, M. Allegret-Pilot, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bilde, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Casterman, M. Chenu, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dragon, M. Dufosset, M. Evrard, Mme Galzy, M. Giletti, Mme Griseti, M. Guitton, M. Guibert, M. Houssin, M. Jenft, Mme Joncour, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Lioret, M. Lottiaux, M. David Magnier, M. Markowsky, Mme Marais-Beuil, Mme Martinez, M. Meizonnet, Mme Ménaché, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Parmentier, Mme Pollet, M. Rambaud, M. Rancoule, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Roullaud, Mme Roy, M. Sanvert, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Tesson, M. Weber, Mme Josserand, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Grangier, M. Jolly, M. Tivoli et Mme Florence Goulet

-----

**ARTICLE 45**

**ÉTAT G - LISTE DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**Mission « Administration générale et territoriale de l'État »**

|                                                                                                |              |         |          |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------|----------|-----------|
| Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité |              |         |          |           |
| Après                                                                                          | l'alinéa 51, | insérer | l'alinéa | suivant : |

« Taux d'accès des usagers aux sites des services de l'État (354) ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet indicateur doit permettre de mesurer l'état de l'accès aux démarches administratives en ligne pour les services relatifs à l'administration générale et territoriale.

Pour l'année 2021, l'INSEE indique que seuls 26,6 % des 75 ans ou plus ont effectué une démarche en ligne au cours de l'année. Ce faible taux laisse penser que nombre de nos compatriotes, notamment âgés, peinent à entreprendre des démarches administratives en ligne, opération qui intègre l'ambition d'« élargir et diversifier les conditions d'accueil du public ».

Mode de calcul : le numérateur prend en compte le nombre de personnes ayant renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne. Le dénominateur prend en compte le cumul du nombre des personnes ayant effectué une démarche en ligne.

Périodicité : annuelle.